Convention éducation de Front Populaire 2027 Contribution de Génération·s



Pour une école émancipatrice et créatrice de commun

Depuis 30 ans, les politiques libérales menées dans l'éducation ont remplacé les logiques d'émancipation, de coopération et de vivre-ensemble par celles du tri social et de la compétition. L'école étouffe sous le poids des programmes, des inégalités et des réformes déconnectées de la réalité.

Une école qui émancipe

L'école de la République doit avant tout être celle qui permet à chaque élève de s'émanciper pleinement. Elle doit se libérer de la course à la performance et des logiques utilitaristes, afin de redonner toute sa valeur au savoir et de garantir à chaque élève un socle commun à la fois ambitieux et émancipateur. Pour y parvenir, nous défendons une école du temps libéré. Il est indispensable d'alléger les programmes et de diversifier les approches pédagogiques, en valorisant les savoirs pratiques, les apprentissages manuels, artistiques et coopératifs, en lien avec la bifurcation écologique et sociale. Il s'agit de développer l'école dehors, d'apprendre à créer, expérimenter, réparer, réutiliser, ou encore à s'alimenter de manière saine et durable ou à s'informer librement à l'ère du numérique.

Une telle école ne peut pas fonctionner de manière isolée : elle doit s'inscrire dans un véritable écosystème éducatif. Associations, collectivités locales et institutions culturelles doivent disposer des moyens nécessaires pour jouer pleinement leur rôle. Dans cette perspective, Génération·s défend une refonte des temps scolaires, afin de mieux articuler les temps d'enseignement et les activités périscolaires, de libérer du temps pour l'éducation populaire et de donner toute leur place aux pratiques éducatives innovantes.

L'école que nous défendons est une école démocratique, dans laquelle les élèves sont entendu·es, écouté·es, prennent part aux décisions qui les concernent. Pour apprendre et réussir, ils doivent évoluer dans un environnement sain, serein et bienveillant, dans lequel ils ne seront ni jugés, ni stigmatisés. La lutte contre le harcèlement scolaire est un chantier capital de ce point de vue. De même, le respect et la garantie réels du droit à l'éducation des enfants en situation de handicap, et leur accompagnement par des enseignantes spécialisé·es, doit être un des axes de travail de premier plan.

Enfin, aucune émancipation ne peut se réaliser sans combattre les discriminations. Il est donc indispensable de transformer l'école en un lieu où se construit une véritable culture de l'égalité. Pour ce faire, les séances d'EVAR·S doivent enfin être effectives et les enseignant·es formé·es à la prévention et au repérage des violences faites aux enfants. Les temps d'éducation sur les questions des discriminations doivent être renforcés et intégrés de manière transversale dans toutes les matières. Enfin, il est essentiel de réaffirmer le principe de laïcité pour protéger l'école contre toute intrusion religieuse ou idéologique et contre les instrumentalisations de l'extrême droite. La laïcité doit être enseignée comme un véritable outil d'émancipation, fondé sur la liberté de conscience, et non comme arme d'exclusion.

1/2

Convention éducation de Front Populaire 2027 Contribution de Génération·s



Une école qui garantit réellement l'égalité républicaine

L'école ne peut être véritablement émancipatrice que si elle s'appuie sur le principe d'égalité, inscrit dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. L'État doit garantir l'accès effectif à l'éducation et à la formation pour toutes et tous. Cela implique la gratuité réelle de la scolarité (cantine, matériels, sorties scolaires...), de la crèche à l'enseignement supérieur. La petite enfance doit, à ce titre, sortir des logiques marchandes, avec un financement public centré sur la qualité et l'égalité d'accès. Ainsi, Génération·s défend la création de 200 000 nouvelles places en crèches publiques.

Ensuite, l'égalité républicaine passe nécessairement par la mixité sociale, qui est une condition essentielle au bon fonctionnement de la démocratie. Aujourd'hui, les inégalités pèsent sur la réussite scolaire, notamment au regard des différences entre le public et le privé. Les écoles privées rassemblent les familles favorisées, alors que les classes populaires sont concentrées dans l'enseignement public. La mixité recule en même temps qu'une école de classe se développe. Génération s défend donc une politique d'égalité ambitieuse, fidèle aux principes républicains. Cela implique de repenser les cartes scolaires et le financement de l'école privée, d'appliquer des sanctions aux écoles ne respectant pas les règles de mixité, tout en renforçant les moyens de celles du réseau d'éducation prioritaire. Nous proposons également de consacrer un véritable droit aux vacances pour tous et toutes. Loin d'être un privilège de confort, les vacances sont un espace d'ouverture sur le monde, de découverte et de rencontres, essentielles à l'apprentissage.

Une école qui prend en compte chaque professionnel·le de l'éducation

Pour que l'école soit véritablement émancipatrice et fidèle aux valeurs républicaines, il est essentiel de redonner aux professionnel·les de l'éducation confiance, sens et fierté dans leur mission. Leur rôle doit être reconnu et soutenu, car de leur engagement dépend la qualité de l'école publique. Pourtant, chaque année, des centaines de postes ne sont pas pourvus et un véritable déclassement de la profession est à l'œuvre. Pour pallier cela, il est crucial de revaloriser l'ensemble des professions de l'éducation : enseignant·es, AESH, ATSEM, assistant·es d'éducation, mais aussi médecins, psychologues et infirmier·es scolaires.

Ainsi, Génération·s propose la création de 65 000 postes d'enseignant·es supplémentaires, la mise en œuvre d'un plan de titularisation des contractuel·les et une augmentation des rémunérations de 20%, pour atteindre la moyenne de l'OCDE. De même, la formation initiale et continue des enseignant·es, indispensable à l'attractivité du métier et à la réussite éducative, doit être rénovée. Enfin, la création d'un véritable statut pour les AESH est un impératif, avec une rémunération revalorisée en conséquence.